

LE DISPOSITIF IEPEI AU LYCEE ZOLA

• Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un dispositif quasi-gratuit (15 euros) de préparation au concours d'entrée de 6 I.E.P., Instituts d'Etudes Politiques (Aix, Lyon, Toulouse, Strasbourg, Lille, Rennes), l'hexaconcours, qui s'adresse aux élèves de première et de terminale de l'enseignement général.

Les I.E.P. sont des écoles d'enseignement supérieur prestigieuses qui délivrent en 5 ans une formation très appréciée par les employeurs dans différents domaines : la haute fonction publique (l'encadrement dans les ministères, les préfetures, la diplomatie...), l'encadrement d'entreprise (commercial, administratif, juridique...), la communication, le journalisme, les relations internationales, etc...

Le recrutement des I.E.P. est sélectif puisqu'il repose sur des concours, dont le premier niveau s'opère juste après le bac. Six I.E.P. organisent un concours commun, qui comprend trois épreuves écrites : une épreuve de langue vivante, une épreuve d'histoire sur le monde depuis 1945 et une épreuve de questions contemporaines portant sur deux thèmes qui changent chaque année (qui seront connus en novembre). Par exemple, pour le concours 2011, les thèmes étaient : l'argent et les frontières.

Pour aider les élèves de lycée issus de milieux sociaux modestes, les 6 I.E.P. ont mis en place le dispositif IEPEI qui consiste en :

- ⇒ un site web réservé aux élèves sélectionnés fournissant des ressources dans les trois domaines du concours (des cours, des fiches de méthode, des revues de presse) ;
- ⇒ l'organisation de devoirs pour se préparer aux trois épreuves du concours corrigés par des professeurs de l'I.E.P. d'Aix ;
- ⇒ un professeur-référent au lycée Zola, qui aide à utiliser les ressources du site électronique, à traiter les devoirs (qu'il est chargé de collecter et d'envoyer à l'I.E.P. d'Aix) et qui, plus généralement, répond à toutes les questions sur la préparation du concours.

• A qui s'adresse ce dispositif ?

- Aux élèves du lycée boursiers de l'enseignement secondaire et aux élèves non boursiers de l'enseignement secondaire mais qui, au vu des revenus modestes de leurs parents, peuvent prétendre à une bourse de l'enseignement supérieur. Pour savoir si vous êtes dans ce cas, il faut vous rendre sur le site du CROUS (www.crous.fr) et, avec la dernière déclaration de revenus de vos parents, faire une simulation de bourse de l'enseignement supérieur.

- Qui envisagent de passer l'hexaconcours évidemment, mais aussi, de façon plus générale, qui souhaitent approfondir leurs connaissances en LV1, histoire et culture générale, cette formation permettant d'améliorer les résultats au bac en LV1, histoire, philosophie et éventuellement S.E.S.

- Qui sont soucieux d'augmenter les chances de réussite de leur scolarité après le bac, l'accent porté par cette formation sur la méthodologie et le travail en autonomie constituant une bonne préparation aux études post-bac.

• Comment poser votre candidature ?

Si vous êtes intéressés par ce dispositif, il faut constituer un dossier de candidature comprenant :

- l'attestation de bourse de l'enseignement secondaire ou la simulation de bourse de l'enseignement supérieur éditée à partir du site du CROUS,
- et la photocopie des 3 bulletins de seconde pour les élèves de première, des 3 bulletins de première pour les élèves de terminale.

Vous déposerez ces documents, dans une enveloppe, dans le casier de Madame Valcke, professeur-référent (n°3), le plus rapidement possible. Pour les élèves de terminale, il est impératif de les déposer avant le 1er octobre, et, pour les élèves de première, avant le 14 octobre.

Si vous correspondez aux critères requis, Madame Valcke vous délivrera un dossier complémentaire, comprenant en particulier un engagement à suivre sérieusement cette formation et à passer le concours.

Votre admission dans le dispositif se traduira par la remise d'un code d'accès au site électronique et par le suivi de votre préparation par Madame Valcke. Pour les élèves de terminale, elle permettra également une visite au sein de l'I.E.P. d'Aix au cours de laquelle vous rencontrerez des étudiants et des professeurs de l'I.E.P. et la participation à un concours blanc qui aura lieu au printemps 2012.

Pour toute information complémentaire, contactez Madame Valcke, casier n°3.

UNE REUNION D'INFORMATION AVEC LE PROFESSEUR
DE L'I.E.P. D'AIX RESPONSABLE DU DISPOSITIF EST PREVUE EN DEBUT
D'ANNEE

La salle est communiquée par affichage.